

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 21

Artikel: Au gros bout de la ligne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES LETTRES DROLES

La lettre que voici est absolument authentique. Elle nous est communiquée par le destinataire. Nous taisons naturellement les noms de personnes et de lieux.

*

... le 11 mai 1909.

Monsieur

« Notre maison de ... oui nous désirons vendre vu quelle rapporte si peu et que nous n'irons pas rester à ... mais elle nous est demandée même à ... (ici le nom de la ville qu'habite le signataire, une grande capitale d'Europe) des personnes voulant aller en faire une pension un beau frère également aimerait l'avoir même.

» Les personnes qui l'habite la désire aussi notre fils Leon nous dit gardez la et nous sommes la sans presser à la vendre. La maison le pré derrière et 2 Jardins autour même le chemin si nous retournons lachèterons et en ferons la fermature mais nos desir sont d'aller bord du Lac ou rester à ... nous la vendrons pas moins de 15 milles sans cela nous la gardons depuis les 2 lignes de chemins de fer existe les maison sont élevée :

» Comme je vous le dis La vendrons si avez un acquereur 15 milles elle est très gentille ce qui nous la fait vendre c'est que ... n'a ni boucher ni boulanger ni docteur et ayant l'habitude de ... (le nom de la grande capitale) serait difficile a nous de rester à ...

» Vous avez notre adresse, etc. »

Eh bien, qu'en pensez-vous ?

Suprême solidarité. — Un bourreau conduisait un condamné au gibet.

Chemin faisant, l'exécuteur des hautes œuvres s'approche de la victime de la justice humaine.

— Ecoutez, je ferai de mon mieux ; mais je dois pourtant vous prévenir que je suis un débutant ; je n'ai encore jamais pendu.

— Ma foi, reprend le condamné, je vous avouerai également que je suis dans le même cas ; je n'ai jamais été pendu non plus. Que voulez-vous, nous y mettrons chacun du nôtre. Il faut espérer que ça ira.

LÈ VILHIO CANON ET LÈ NOVI

PRAU su que vo l'ai ite vegnia l'autra de-meindez pè Lozana à clia fita que l'ai diant lè sous-officiers, iò que l'ant fé onna pararda ma fâi destra, que l'a bin dourâ duve pipâ, quemet l'arâi de l'onclio Zabet, cli pipatson-dau diâbllo. N'è pas l'eimbaras, ma po dau biau, l'etâi dau tot biau. Faillâi vère cliau vilhio sordâ, sapeu, chasseur à tseuau, calonnier, ceint-suissès ; l'ai avâi de tot, vo dio, mî-mameint dâi vivandière que fasant lau crâne avoué lau cossalet qu'on arâi djurâ tramâ su la sia et lau gredon dau vilhio teimps. M'arâi rein fé d'itre lau boun'ami : l'avant on tant galé bossaton.

La vèprâ l'ant fé dâi z'exercicè avoué pè su la pllièce et l'ant asseyî de terî avoué on vilhio canon et on novi.

M'a fé pllièzi de revère cliau calonnier dâi z'autro iâdzô bourrâ lau canon, beta la mèche, l'ai fote lo fu et pu... rrau... quinna débordonnâie : on arâi djurâ lo tounerro quand ronne bin fè.

Aprî, l'ant prâ lau novalla artilleri, quemet l'ai diant ora. Me tegniè lè z'orollie po ne pas ftre assordolhi... mâ, vouâ ! quand l'a terî l'a quie fé on bocon de nioussâie quemet on pet de damuzalla. Qu'on pouaisse tant bragâ on canon que pao pas pèta plliè fè. Su pas mau l'èbahia assebin que fasse pas mè de tredon !... Peinsâ vo vâi que lo tserdzant per derâ, pè la tiulass : que diant. Quemet voliâi-vo que cein aulle et

fasse dau dètertîn. L'è quemet se à on homme que l'a bin sâi on l'ai ingozallâve lo bâire pèr dâi z'autro perte que lo mor, faut pas me dere que sarâi dessâiti et que l'arâi on asse bon dzerno que ion que l'a bu sè doû iâdzô trâi dèci. Lo mor l'è adî lo mor, po lè canon l'è lo mîmo affère.

Et po la fougâre, faillâi vère lo vilhio ! Quand l'a z'u terî, on vayâi pe rein nion cein, quemet se on avâi ètâ ao mâtet dâi niole. Et que cein cheintâi bon, crénom ! Na pas lo novî n'a pas pî l'accouet de fougâ, on pouâve rein apècadre qu'on bocon d'affère quemet on bouté quand fonne de la vouârbe : onna tschaffa de cè, onna tschaffa de lè. L'è bin su : sè tserdze pè la tiulassè !

Ah ! veni pas mè dere qu'avoué voûtrè novî canon le crazè d'ora porrant fère cein que lè vilhio l'ant fè. Quin pètaîru, mè z'ami ! Quand lè calonnier dâi z'autro iâdzô passâvant lau camp de Bière à Thoune et que fasant pèta tota lau z'artilleri ein on iâdzô, cein fasâi on èclliè-tâie qu'on pouâve l'oure du Berlin tant qu'à Roma, que cein baillive la gruletta âi Tutche et la fouâre âi z'Etalien et que lè z'empereu desant à lau z'empereuse : « Faut pas allâ nièzi lè Suisse : oude-vo cliau débordonnâie ».

Na pas ora, crâide-vo que lè râi et lè prècau de l'étrandzî pouaisant avâi atant de respect por no avoué cliau canotset sein niole et sein zonnâie ? Nâ, vo dio, et, por quant à mè, ie su quemet cliau boûna vilhio mère-grand qu'on l'ai fasâi à crère qu'avoué tote lè novalle z'einvèchon lè dzein n'arant pe rein fauta de lau maryâ por cein qu'on avâi einveintâ onna machiné à fère lè bouibo. Et cliau bouna mère-grand repondâi tot bounameint ein gratteint son bérèt :

— Peuh ! l'èin a bin que voliant oncora regrettâ lo vilhio système.

MARC A LOUIS.

LE TRAIN MANQUÉ

ON lessivait à la grande fontaine des Es-serts. Il y avait là Mme la syndique en personne avec la vieille Marienne, la Catherine du Fournil et la grosse Suzon. Et les langues d'aller ! je ne vous dis que ça.

— Pour en revenir à cette fainéante de Francoise, disait la Suzon, avez-vous su combien elle a tiré des chemins de fer pour son homme écrasé dans ce déraillement de l'année passée ?... Quatre cents francs de pension pour elle et deux cents francs pour chacun de ses trois enfants !

— Dans le fond, c'est juste, fit la vieille Marienne, sauf qu'il y en a d'autres pour qui on n'aurait pas fait tant de ces affaires.

— Pardiennè, cette Francoise 'a toujours eu plus de bonheur qu'elle n'en mérite ! répliqua la Catherine. Tenez, moi qui vous parle... eh bien, ce même train qui a tué son mari, mon homme ne l'avait manqué que de cinq minutes !

P pour T. — Cueilli à la quatrième page d'un journal l'annonce suivante, composée par un typographe qu'a évidemment influencé l'extravagante mode féminine actuelle :

« On demande un bon jardinier, si possible marié, pour cultiver le jardin du *château* de Mme de B., à L. »

LE FOSSEYEUR

PÉCLOT, le fossoyeur de Villars-les-Pives, levait le coude un peu plus que de raison. Sa besogne en souffrait, si bien qu'un beau jour le syndic le fit mander en maison de commune.

— Péclet, lui dit-il, ce commerce ne peut plus durer. Je ne vous reproche pas de boire un coup de temps en temps ; mais le monde se plaint de votre ouvrage. Il y a bien quelque chose à dire,

Péclet : vous n'êtes jamais à l'heure au cimetière, et puis vous ne creusez pas assez profond, et puis vous n'enterrez les morts qu'à moitié, et puis enfin...

— Faites excuse si je vous coupe, syndic, reparti Péclet sans s'émouvoir, mais des morts que j'ai enterrés à moitié, selon vous, dites me voir combien il en est revenu...

Pour mourir.

— Venez, docteur, maître Gervais
Est plus mal que je ne puis dire ;
Il divague et, dans son délire,
Il dit qu'il veut mourir.

— J'y vais.

Contre les hannetons. — On nous signale un procédé très simple pour se débarrasser des hannetons. Prenez un récipient largement ouvert, tel qu'une seille, mettez-y du goudron liquide pour une épaisseur de 15 à 20 centimètres. Placez dessus une planchette avec un lumignon dans un verre. Laissez la nuit ce lumignon allumé dans le baquet au pied d'un arbre. Les hannetons, attirés par la lumière, iront tous se précipiter dans le récipient et y resteront englués. L'expérience a été faite avec succès.

LA MARION ET LO BOSSU

(Patois savoyard.)

La Marion sos on pomi,
Que se guinganave,
Que se guinganave de cé,
Que se guinganave de lé,
Que se guinganave.

On bossu vint à passa,
Que la regardâve,
Que la regardâve de cé,
Que la regardâve de lé,
Que la regardâve.

— N'adgarda pas tant, bossu :
Vo n'èt pas tant bravo !
Vo n'èt pas tant bravo de cé,
Vo n'èt pas tant bravo de lé,
Vo n'èt pas tant bravo.

— Que de sey bravo, que de sey lédo,
Te saré ma mia,
Te saré ma mia de cé,
Te saré ma mia de lé,
Te saré ma mia.

La Marion prin son ketiô
Per y copâ sa bossè,
Per y copâ sa bossè de cé,
Per y copâ sa bossè de lé,
Per y copâ sa bossè.

Quand la bossè fu copâ,
Lo bossu plorâve,
Lo bossu plorâve de cé,
Lo bossu plorâve de lé,
Lo bossu plorâve.

— Ne plora pas tant, bossu :
On vo rindra la bossè,
On vo rindra la bossè de cé,
On vo rindra la bossè de lé,
On vo rindra la bossè.

Quand la bossè fut rindua,
Lo bossu chantâve,
Lo bossu chantâve de cé,
Lo bossu chantâve de lé,
Lo bossu chantâve.

AU GROS BOUT DE LA LIGNE

OH ! la pêche à la ligne, la pêche à la ligne !
— Eh bien, quoi, la pêche à la ligne ?
— Eh ben, parbleu, j'ai un ami qui en est fou, c'est sa toquade. Il passe toutes ses vacances les pieds dans l'eau, la ligne en main et les yeux rivés sur le bouchon. Entre temps, il cultive des asticots.

— Et il fait de bonnes pêches ?

— Pas du tout ; il ne prend jamais rien. Il a une déveine du cinq cents diables. Tenez, mardi dernier encore, il faisait un temps superbe. Mon ami, harnaché de pied en cape, s'en va le

cœur débordant d'espoir, se poster à sa place accoutumée. Il s'installe.

Ah ! d'abord il faut que je vous dise que les pêcheurs à la ligne se divisent en deux classes distinctes : 1° le pêcheur qui désire prendre quelque chose, — la pratique, — et qui ne prend rien du tout ; 2° le pêcheur artiste, — le platonique, — venant « tremper du fil dans l'eau » pour se distraire, qui ne désire rien prendre, et qui ne prend rien non plus.

Mon ami est des premiers.

Le voici donc à l'affût. Le poisson n'a qu'à se bien tenir. Les asticots, empalés, se dandinent à l'hameçon.

Rythmiquement, il balance sa ligne, en avant, en arrière, puis, soudain, il la plonge... flac !... Alors, mon ami, l'œil avide dardé sur l'étang, un sourire malicieux sur les lèvres, s'immobilisant, s'abîme dans la contemplation fixe du bouchon rouge... Il attend !...

Depuis une demi-heure environ, il savourait ce chaste plaisir et voyait déjà son bouchon osciller sous l'influence de secousses légères pleines de promesses, quand, en face de lui, sur le bord opposé de l'étang, un individu surgit, criant à tue-tête :

— Hé ! hé ! l'homme !... hé ! là-bas !

D'un geste furieux, mon ami fit signe à l'importun de se taire, mais la voix reprit de plus belle.

— Hé ! l'homme, avez-vous un permis, là-bas ?... Oui ?... Vous avez un permis ?... Eh bien, montrez-le !

Et le garde s'approcha rapidement.

Rouge de colère, — car la voix tonitruante avait effrayé les poissons — mon ami prit son permis et le jeta tout ouvert aux pieds de gèneur.

— Oui ! que vous êtes en règle ; milles excuses ! continua le garde avec un gros rire... De quoi vous fâchez-vous ? Les poissons n'entendent point... puisqu'ils sont muets ! Ah ! ah ! Alors, vous aimez pêcher, monsieur ? Je le devine. Vous êtes un amateur, quoi ! Moi, je préfère jouer du tambour : chacun ses goûts, pas ? Je regrette de n'avoir pas apporté mon tambour... Un bel instrument !... J'ai ma femme qui...

— Mais taisez-vous donc ! hurla le pêcheur d'un ton désespéré.

— Oh ! ça ne mord pas ! repartit le garde placidement, n'ayez pas peur !

Il alluma sa pipe et s'en alla à pas lourds, clamant le plus faux, mais le plus fort possible :

J'ai deux grands bœufs dans mon étable !

Quand le garde se fut éloigné, mon ami poussa un long soupir de soulagement, puis relança sa ligne.

Les poissons commençaient à reprendre confiance. Le temps avait marché ; le soleil brillait haut dans le ciel, aveuglant le pêcheur, le cuisant à petit feu.

Un homme passa, qui fit baigner son chien dans l'étang. L'animal se livra à une série de plongeon bruyants, battant l'onde, aboyant de plaisir ; il vint ensuite se secouer à deux pas de mon ami, qu'il doucha copieusement.

L'homme siffla son chien et partit. Le calme s'étant rétabli, mon ami put distinguer vaguement une jeune carpe qui se dirigeait vers son asticot... Tic ! un petit coup à gauche ! Tac ! un petit coup à droite... elle mordra... En voilà des émotions !... Tic ! encore un petit coup à gauche... puis zigzag ! un tête à queue, et le carpil-lon disparut...

Mais quelle pouvait être la cause de cette fuite soudaine ?

Une voix cria derrière le pêcheur.

— Tiens ! un pêcheur à la ligne !

Et, immédiatement, vingt, trente, quarante jeunes gens l'entourèrent, le regardant avec curiosité.

Et ce fut durant un quart d'heure, des excla-

mations, des rires, des cris, des gambades à n'en pas finir.

Les poissons, effrayés, se tapirent dans leurs retraites. Plus un ne remontra le bout du nez.

Les jeunes gens s'étaient retirés. Dans la campagne, plus un bruit.

Mais mon ami ne s'illusionnait pas ; il sentait que c'en était fini pour la journée. Il serra ses instruments de pêche, ajusta son veston, secoua son pantalon qui pendant la longue station assise était remonté au-dessus des souliers ; il s'étira longuement bras et jambes ; il jeta, par acquit de conscience, un dernier regard sur l'eau, qui clapotait le long de la berge qu'elle bordait d'une dentelle d'écume. Pas un goujat n'en troublait la sérénité.

Alors, comme la veille, comme l'avant-veille, comme les jours précédents, d'apparence résigné, il reprit lentement le chemin de son domicile, en marmottant entre ses dents :

— Quels temps ! quel pays ! quel gouvernement, tout de même ! On n'est pas fichu seulement de pêcher en paix !

Le coup de foudre.

Caché dans le nuage
L'amour suit les amants ;
Ce dieu, pendant l'orage,
Profite des instants.

C'est ce quatrain, sans doute, qui faisait dire à Louis XIV qu'une nuit d'orage, à Paris, lui valait dix mille sujets.

ON CHANTAIT TOUT DE MÊME

C'ÉTAIT VERS 1740.

Depuis deux siècles déjà, l'unité de la patrie vaudoise était brisée ; la patte de Berne s'était apesantie sur ses plus belles parties. Fribourg et le Valais s'étaient appropriés le restant. La poétique et gracieuse Gruyère, qui rêvait une existence indépendante et des institutions semblables à celles des cantons primitifs, n'avait pas davantage échappé au joug.

Un sombre puritanisme avait remplacé dans les hautes vallées de la Sarine les joyeux ébats, les chants et les danses qui l'animaient jadis. A peine, sans doute, tolérât-on dans les solitudes des Alpes les chants des armailis, ce ranz des vaches que devait plus tard remettre en honneur J.-J. Rousseau.

Dans le bas pays et surtout sur les bords du Léman, dans les nombreux villages qui l'animent, dans nos petites cités où la vie rustique dominait les premiers pas d'une industrie sortant des langes, dans ces bourgades où tout le monde parlait patois, il était d'usage, dans les belles soirées d'été, de *ronder* ici dans les prés, ailleurs sur les places publiques en répétant des chansons, la plupart patoises, plus ou moins égrillardes. Celles qu'on a recueillies annoncent une singulière réaction contre les austérités qui suivirent les premières années de la Réformation et contre les lois somptuaires par lesquelles le gouvernement de LL. EE. essayait en vain, encore au XVIII^e siècle, de lutter contre l'esprit nouveau qui commençait à envahir les riantes contrées du Pays-de-Vaud, après sa longue servitude.

Il y avait alors des mœurs moins gourmées, moins de préoccupations des intérêts matériels, moins de fallacieuses déclamations politiques, mais en revanche régnait la vie de famille, beaucoup de cordialité et une sorte d'égalité relative. Nos gros ne dédaignaient pas alors d'aller à la pinte de Jean-Pierre ou de Jean-François, causer le verre en main avec Jacques ou Louis ; le bailli lui-même et les autres gens du château venaient danser et prendre part à la coquille ou à la farandole avec les lavandières, les revendeuses ou les plus humbles journaliers. « Les foins, les moissons, les effeuilles, les vendanges, a dit M. Vulliemin dans son char-

mant ouvrage sur le canton de Vaud, se faisaient au milieu des chants. Telle chanson rustique, commencée près de Lausanne, se redisait de vigne en vigne et de refrain en refrain jusqu'à Vevey. »

Rappelons l'une des plus populaires de ces coraules.

Tout là-haut sur les montagnettes,
Pour le vigneron, pour le vigneron, tant belle vi-
L'y a un berger fort honnête, } gnerette,
O gay, gay, gay, pour la vignerette } bis.
Bon, bon, bon, pour le vigneron }
Il veut que je sois sa maîtresse,
Et moi je ne la veux pas être,
Pour le vigneron, etc.
J'aime mieux rester fillette
Que d'être à ces hommes sujette ;
Ils veulent partout être les maîtres,
Jusqu'à l'eau qu'il y a dans la seille ;
Ils veulent relaver les écuëles
Et ils nous cassent les plus belles.
O gay, gay, etc.

Et celle-ci, due sans doute à quelque jeune tabellion en goguette.

Ma mère, je m'en vais au bois
— Ma fille, qui va avec toi ?
Hi, hi, ha, ha, là, là, là, là,
Ma fille, prends bien garde à toi.
— Oh ! ma mère ne craignez pas.
Quand ils fur't au milieu du bois,
Lui dit : Ma mie, embrasse-moi.
— Oh ! non, Monsieur, je n'oserais,
Car si ma mère le savait !
Bien bâtonnée je serais.
— Les oiseaux du bois parlent-ils ? —
— Nui da, quand ils sont biens appris,
La caille dit en son latin :
Tous les hommes ne valent rien
Et les garçons encore moins ;
Pour les femmes l'on n'en dit rien,
Et des filles rien que du bien.

Ainsi chantaient nos pères-grands.

Théâtre. — Tout finit. L'été, qui vient enfin, ferme les portes des théâtres. Notre saison d'opérette, très brillante, en est déjà à sa semaine de clôture. En voici le programme :

Dimanche 23 mai : *Boccace*, opérette en 3 actes, musique de Suppé. Mardi 25 et jeudi 27 : *Les Cloches de Corneville*, musique de Planquette. Vendredi 28 : *La Périchole*, musique d'Offenbach.

Favey et Grognuz

Nouvelle édition.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Le soussigné déclare souscrire à exemplaire..... de la nouvelle édition des récits de Louis Monnet, ayant pour titres : *Favey et Grognuz aux expositions universelles de 1878 et 1889, à Paris ; Course à Fribourg, pendant le Tir fédéral, puis à Berne ; Favey et Grognuz à la Fête des Vignerons de 1889*, et s'engage à en payer la valeur, Fr. 2.— (prix de souscription), à réception de l'ouvrage.

Signature :

Adresse (bien lisible) :

N.-B. — Prière d'envoyer ce bulletin sous enveloppe non fermée et affranchie de 2 cent., à l'adresse de la Rédaction du Conteur vaudois, Estraz 23, Lausanne.

On peut aussi souscrire à l'Administration du Conteur, chez M. E. Monnet, négociant, rue de la Louve, 10.

Draps de Berne dans 25 nuances et qualité supr., chez Walther Gyggax, fabricant, Bleienbach. Demandez échantillons. (H7562J)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.